

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 13 mars 2012, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Pierre Baril, Brigitte Collin, Reine Cossette, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Gino Le Brasseur, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaëtan Marcil, David Picher, Isabelle Poisson, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Ronald Tremblay ainsi que Isabel Godard, représentante du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : mesdames Manon Giguère et Carole Vigneault et monsieur Richard Boucher.

SONT AUSSI ABSENTS : madame Peggy Black et monsieur Hugues Ouellette.

Assistent également à cette séance : mesdames Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Linda Fortin, directrice du Service des ressources éducatives, et messieurs Joseph Atalla, directeur général, Luc Lapointe, directeur général adjoint, Patrick Mendes, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-131-03-12 Il est proposé par monsieur Pierre Baril d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 février 2012 et de la séance en ajournement du 28 février 2012
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
6. **Points de décision** :
 - Service des ressources éducatives**
 - 6.1. Révision de la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* / adoption
 - 6.2. Calendrier scolaire du Centre de formation professionnelle des Patriotes 2012 2013 / adoption
 - 6.3. Offre de services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage / adoption (reporté à la séance en ajournement du 27 mars 2012)
 - Service de l'organisation scolaire**
 - 6.4. Modification à l'acte d'établissement de la nouvelle école de Saint-Amable

- 6.5. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 / Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2012-2013 / Actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2012-2013 / Adoption des projets pour consultation

Service des ressources humaines

- 6.6. Période de fermeture estivale / adoption

Secrétariat général

- 6.7. Délégation de commissaires à l'assemblée générale de la FCSQ

Direction générale

- 6.8. Frais de représentation / La Maison de Jonathan

- 6.9. Projet de loi no 56 - *Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école*

7. Points d'information :

Service des ressources matérielles

- 7.1. Cession du lot 2 769 999 par la Ville de Saint-Basile-le-Grand à la Commission scolaire des Patriotes pour l'agrandissement de l'école de la Mosaïque

Service des ressources éducatives

- 7.2. Affiliation de la Commission scolaire des Patriotes à l'Association Régionale du Sport Étudiant Richelieu

Secrétariat général

- 7.3 Rémunération des commissaires / indexation

- 7.4 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 15 novembre 2011 (document déposé dans le portail)

8. Affaires diverses
9. Protecteur de l'élève / avis
10. Parole au public
11. Rapport de la présidente
12. Parole aux membres du Conseil
12.1 Parole aux commissaires-parents
12.2 Parole aux autres commissaires
13. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2012 ET DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT DU 28 FÉVRIER 2012

- C-132-03-12** Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2012, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- C-133-03-12** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 28 février 2012, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1. Suivi à la dernière séance

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

- Un parent de Saint-Mathieu-de-Beloeil fait part au Conseil de la situation particulière vécue par son enfant en lien avec la problématique des transferts d'élèves. Il fait part des démarches qu'il a entreprises à ce sujet, de sa frustration et de son incompréhension.

Madame Hélène Roberge explique l'application de la *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2011-2012*. Elle souligne les mesures transitoires adoptées par le Conseil pour limiter les transferts d'élèves dans le cadre de la révision du plan de répartition du secteur de Beloeil.

6. POINTS DE DÉCISION

Service des ressources éducatives

6.1 Révision de la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage / adoption*

Madame Linda Fortin, directrice du Service des ressources éducatives, présente ce dossier. Elle explique les dernières modifications apportées à la Politique suite à l'étude du dossier en séance de travail, prenant en compte les avis reçus en retour de consultation.

Considérant les consultations menées auprès des différentes instances;

Considérant que la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* s'appuie sur les « Lignes directrices pour l'intégration scolaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage » et respecte la *Loi sur l'instruction publique*;

C-134-03-12 Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay d'adopter la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* telle que déposée.

Madame Johanne de Villers demande le vote.

Votent pour : 18

Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Mesdames Nicole Deschênes et Lucie Legault sont temporairement absentes de la séance au moment du vote.

Madame Johanne de Villers demande d'inscrire sa dissidence au procès-verbal.

6.2 Calendrier scolaire du Centre de formation professionnelle des Patriotes 2012-2013 / adoption

Madame Linda Fortin présente ce point.

Considérant les consultations menées auprès des différentes instances;

Considérant que les parties patronale et syndicale ont convenu d'un calendrier qui répond aux différentes exigences du *Régime pédagogique de la formation professionnelle* et de la *Loi sur l'instruction publique*;

C-135-03-12 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'adopter le calendrier scolaire pour l'année 2012-2013 du Centre de formation professionnelle des Patriotes tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Offre de services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage / adoption

Ce point est reporté à la séance en ajournement du Conseil des commissaires du 27 mars 2012.

Service de l'organisation scolaire

6.4 Modification à l'acte d'établissement de la nouvelle école de Saint-Amable

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente ce point.

Considérant le processus de consultation mis en place pour le choix du nom à donner à la nouvelle école primaire de Saint-Amable;

Considérant la recommandation du conseil d'établissement pour la dénomination de la nouvelle école primaire de Saint-Amable;

Considérant la recommandation du conseil d'établissement pour la dénomination de l'immeuble de la nouvelle école primaire de Saint-Amable;

Considérant la vérification effectuée auprès de la Commission de toponymie à propos du nom recommandé;

Considérant que la nouvelle école primaire de Saint-Amable n'utilise plus de locaux dans les immeubles de l'Envolée et Le Sablier;

C-136-03-12 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin :

D'apporter les modifications suivantes à l'acte d'établissement de la nouvelle école primaire de Saint-Amable :

— Nom de l'école : de l'Odysée

— Nom de l'immeuble : de l'Odysée

Retrait de la mention relative à l'utilisation de locaux dans les immeubles de l'Envolée et Le Sablier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 / Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2012-2013 / Actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2012-2013 / Adoption des projets pour consultation

Monsieur Claude Sasseville présente ce dossier. Il répond aux questions et demandes de précision des membres du Conseil.

Considérant la prescription faite par la *Loi sur l'instruction publique* à l'effet d'établir annuellement un plan triennal de répartition et de destination des immeubles ainsi que la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement;

Considérant qu'en vertu de l'article 193.2^o de la *Loi sur l'instruction publique*, le Comité de parents doit être consulté sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire, la liste des écoles et les actes d'établissement;

C-137-03-12 Il est proposé par monsieur Pierre Baril que les documents intitulés « Projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes pour les années 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 », « Projet de liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2012-2013 » et « Projet d'actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2012-2013 » déposés à l'annexe ACC-018-03-12 soient adoptés afin d'être soumis à la consultation du Comité de parents et des diverses autres instances consultatives de la Commission scolaire devant se tenir du 14 mars 2012 au 20 avril 2012.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources humaines

6.6 Période de fermeture estivale / adoption

Monsieur Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines, présente ce dossier.

Considérant la clause 5-6.05 A de la convention collective du personnel de soutien;

Considérant la clause 7-7.09 de la convention collective du personnel professionnel;

Considérant que la pratique habituelle de la Commission scolaire des Patriotes est de fermer durant une période de 2 semaines consécutives durant l'été;

Considérant les travaux à réaliser au Centre administratif;

C-138-03-12 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que la Commission scolaire des Patriotes fixe cette année la période de fermeture estivale du dimanche 15 juillet au samedi 28 juillet 2012 inclusivement, c'est-à-dire deux semaines complètes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Secrétariat général

6.7 Délégation de commissaires à l'assemblée générale de la FCSQ

Madame Hélène Roberge présente ce point. Elle explique que la Commission scolaire des Patriotes a droit à neuf délégués officiels. Elle invite les membres du Conseil à faire part de leur intérêt.

C-139-03-12 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de désigner les personnes suivantes à titre de déléguées de la Commission scolaire des Patriotes auprès de l'assemblée générale de la FCSQ, pour un mandat d'un an :

Délégués officiels :

- 1- Madame Hélène Roberge, présidente
- 2- Alain Langlois
- 3- Reine Cossette
- 4- Lucie Legault
- 5- Paul St-Onge
- 6- Gaëtan Labelle
- 7- Peggy Black

La proposition est adoptée à l'unanimité.

D'autre part, il est convenu que madame Carole Vigneault et monsieur Jean-François Rabouin s'inscriront en sus des commissaires ci-haut mentionnés au « Sommet sur l'éducation publique », les 31 mai et 1^{er} juin 2012.

Direction générale

6.8 Frais de représentation / La Maison de Jonathan

Madame Hélène Roberge présente ce dossier.

Elle explique les dispositions pertinentes de la *Politique relative aux frais de déplacement et de représentation* nécessitant l'adoption d'une résolution par le Conseil.

Les membres du Conseil échangent sur l'ampleur de la contribution à apporter prenant en compte notamment les coupures budgétaires imposées par la Loi 20.

Monsieur Joseph Atalla, directeur général, apporte des explications additionnelles et répond aux questions et demandes de précisions des commissaires.

Considérant le soutien offert aux jeunes par l'organisme La Maison de Jonathan qui aide à la prévention du décrochage scolaire;

Considérant que la présidente de la Commission scolaire agit à titre de Patronne d'honneur;

Considérant l'achat de quatre billets au coût de 150 \$ chacun pour le souper-bénéfice qui se tient dans le cadre de la campagne de financement de l'organisme;

Considérant la *Politique relative aux frais de déplacement et de représentation*;

C-140-03-12 Il est proposé par monsieur Gaétan Marcil que les coûts pour l'achat de quatre billets pour le souper-bénéfice de La Maison de Jonathan soient autorisés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 Projet de loi no 56 - *Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école*

Monsieur Joseph Atalla, directeur général, présente ce point.

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, explique le contenu du projet de résolution présenté. Elle fait part du contenu du projet de loi no 56 et répond aux questions et demandes d'éclaircissement des commissaires.

Les membres du Conseil commentent le dossier.

Considérant le dépôt par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du projet de loi no 56 *Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école*;

Considérant que le Conseil des commissaires est en accord avec l'objectif de ce projet de loi, soit la lutte à l'intimidation et à la violence dans les écoles du Québec, mais qu'il est en désaccord avec certains *a priori* sur lesquels repose ce projet de loi, de même qu'avec certains moyens mis de l'avant par ce projet de loi, à savoir :

- Le contenu du projet de loi laisse croire que la ministre présume que les écoles n'agissent pas à l'heure actuelle, de façon à prévenir l'intimidation et la violence ainsi qu'à agir lorsque de telles situations sont portées à la connaissance de la direction de l'école. Or, les écoles de la Commission scolaire des Patriotes interviennent de façon active depuis de nombreuses années pour prévenir et pour agir de façon concrète face à l'intimidation;
- Le projet de loi ne traite aucunement du rôle et de la responsabilité des parents quant à l'intimidation;
- Le projet de loi définit l'intimidation de façon très large, si bien que cette définition pourrait s'appliquer à des cas de conflits entre élèves, qui ne constituent pas des cas réels d'intimidation, mais qui devront être traités à l'intérieur du cadre imposé par le projet de loi, ce qui accroîtra très significativement la charge de travail des directeurs et directrices d'école;
- Le projet de loi impose des obligations de reddition de comptes aux directeurs et directrices d'école, pour chacun des cas d'intimidation vécu dans leur école, ce qui accroîtra très significativement la bureaucratie que la ministre souhaite par ailleurs réduire;
- Le projet de loi confie au Protecteur de l'élève un rôle nettement accru par rapport au rôle qu'il joue présentement. Or, cet accroissement ne tient pas compte des règlements sur le traitement des plaintes dont se sont dotées les commissions scolaires du Québec, en application de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* et, dans le cas de la Commission scolaire des Patriotes, il vient contredire ce règlement. De plus, aucune augmentation de l'enveloppe budgétaire n'est prévue pour éponger les honoraires supplémentaires générés par cette charge accrue auprès du Protecteur de l'élève;

- Le projet de loi met l'accent sur la suspension, le changement d'école et l'expulsion définitive, comme étant des moyens utiles de lutter contre l'intimidation et la violence dans les écoles. Or, la Commission scolaire des Patriotes est d'avis qu'il ne s'agit pas de solutions porteuses afin de contrer ces problèmes;
- Le projet de loi introduit des modifications aux articles 85 et 461 de la *Loi sur l'instruction publique* qui ont une portée très large et qui n'ont pas de lien direct avec la lutte à l'intimidation et la violence;
- Le projet de loi introduit des modifications qui permettront que des sanctions pécuniaires soient imposées à une commission scolaire pour tout manquement à une disposition de la *Loi sur l'instruction publique* ou de ses règlements. Ici aussi, cette modification a une portée très large, qui permettra l'imposition de sanctions pour des manquements de toute nature, avec ou sans lien avec les dispositions relatives à la lutte à l'intimidation;

Considérant qu'une consultation publique devant la Commission de la culture et de l'éducation doit se tenir les 22, 27, 28 et 29 mars 2012 (et 30 mars si nécessaire) et que toute commission scolaire peut déposer un avis auprès de l'Assemblée nationale avant le 29 mars 2012;

C-141-03-12 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin :

De mandater la Direction générale afin qu'elle prépare un mémoire faisant état du désaccord du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, avec les *a priori* et moyens prévus par le projet de loi no 56 et énumérés à la présente résolution.

De transmettre ce mémoire, accompagné de la présente résolution, à l'Assemblée nationale et à la Fédération des commissions scolaires du Québec, avant le 29 mars 2012.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION :

Service des ressources matérielles

7.1 Cession du lot 2 769 999 par la Ville de Saint-Basile-le-Grand à la Commission scolaire des Patriotes pour l'agrandissement de l'école de la Mosaïque

Madame Hélène Roberge fait une mise en contexte du dossier.

Monsieur Dominic Arpin apporte des explications additionnelles et répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil des commissaires.

Service des ressources éducatives

7.2. Affiliation de la Commission scolaire des Patriotes à l'Association Régionale du Sport Étudiant Richelieu

Madame Linda Fortin présente ce dossier. Elle répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil

Secrétariat général

7.3 Rémunération des commissaires / indexation

Une lettre de la Fédération des commissions scolaires du Québec est déposée.

7.4 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 15 novembre 2011

Un document a été déposé dans le portail.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS

Néant.

10. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

Activités politiques et de représentation

- Communication avec la députée Monique Richard.
- Communication avec le maire de Mont-Saint-Hilaire au sujet de la demande de la CSP pour la construction d'une nouvelle école dans ce secteur.
- Rencontre avec les représentants de la Ville de Beloeil.

Activités médiatiques

- Entrevue pour la télévision TVRS dans le cadre du lancement des Journées de la persévérance et des Prix de reconnaissance des commissaires pour la persévérance.

Activités CSP

- Remise de médailles dans le cadre des Olympiades de Formation professionnelle en ébénisterie.
- Lancement des Journées de la Persévérance scolaire et du Prix de reconnaissance des commissaires pour la persévérance au CFER de l'école secondaire De Mortagne.
- Participation à la Conférence sur l'intimidation organisée par le Comité de parents et la CSP à l'école secondaire De Mortagne.
- Participation à l'événement pour souligner le départ à la retraite de monsieur Serge Louka à l'école secondaire De Mortagne.

Activités FCSQ

- Rencontre du conseil d'administration du RCSM.
- Rencontre de la Commission permanente sur la mission éducative de la FCSQ à Québec.
- Conseil général de la FCSQ à Québec.

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

12.1 Parole aux commissaires-parents

- Madame Isabel Godard fait part des faits saillants de la dernière rencontre du Comité de parents tenue le 16 février 2012.

Elle souligne l'invitation aux commissaires d'assister à la Soirée de reconnaissance des bénévoles qui se tiendra à l'École d'éducation internationale, le 25 avril 2012.

Madame Hélène Roberge souligne l'importance de cette soirée et invite les commissaires à y assister.

12.2 Parole aux autres commissaires

- Madame Reine Cossette fait un retour sur l'opération policière qui s'est déroulée à l'école secondaire De Mortagne, le 1^{er} mars dernier.

Elle témoigne de l'appui des parents à la décision de suspendre les cours à cette école le lendemain. Elle souligne aussi le support apporté par le personnel du Centre Gilles-Chabot et suggère qu'une lettre de remerciement leur soit adressée.

Madame Johanne de Villers intervient sur le même sujet. Elle souligne l'importance du soutien apporté aux élèves dans les jours suivant l'événement. Elle félicite tout le personnel concerné de l'école et de la Commission scolaire pour leur professionnalisme face à cette situation.

Madame Hélène Roberge mentionne également l'apport de nombreuses personnes de l'école et de plusieurs Services de la CSP.

Monsieur Joseph Atalla souligne que ce sujet sera à l'ordre du jour du Comité consultatif de gestion demain pour rappeler la nécessité dans chaque établissement de tenir à jour le plan de mesures d'urgence.

- Madame France Lacasse fait un retour sur la participation des commissaires à la Semaine de la persévérance scolaire, notamment en ce qui concerne le Centre de formation professionnel des Patriotes.

Madame Hélène Roberge explique qu'elle était présente au CFPP au nom du Conseil.

- Madame France Lacasse fait part du résultat encourageant des inscriptions au projet IDTIC à l'école secondaire du Grand-Coteau.

- Madame Luce Deschênes Damian s'enquiert de la possibilité de savoir à l'avance le nom des personnes qui seront honorées pour chaque école à la Soirée des bénévoles. Madame Isabel Godard s'informerà à ce sujet.

- Monsieur Alain Langlois fait part du témoignage d'un élève de l'école secondaire De Mortagne qu'il a rencontré concernant les récents événements survenus à cette école.

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-142-03-12 À 20 h 55, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la séance au 27 mars 2012 à 20 h.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire général

AG/df